

COMMUNES DE CRACHIER ET CHEZENEUVE

FEUILLE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE

A remettre en mairie **avant le 21 du mois précédent** impérativement

CETTE FEUILLE DOIT ETRE REMISE IMPERATIVEMENT EN MAIRIE. EN AUCUN CAS ELLE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LES BOITES AUX LETTRES OU REMISE A UNE PERSONNE DE LA CANTINE.

Mois de MAI 2019

Nom et prénom :

Classe :

	Cantine	Garderie		
		Matin	de 13 h à 13h30	Soir
Jeudi 2 mai				
Vendredi 3 mai				
Lundi 6 mai				
Mardi 7 mai				
Jeudi 9 mai				
Vendredi 10 mai				
Lundi 13 mai				
Mardi 14 mai				
Jeudi 16 mai				
Vendredi 17 mai				
Lundi 20 mai				
Mardi 21 mai				
Jeudi 23 mai				
Vendredi 24 mai				
Lundi 27 mai				
Mardi 28 mai				
TOTAL				

Mode d'emploi des feuilles d'inscription:

Cocher les jours où votre enfant mangera à la cantine sans ticket. Ne rien inscrire si pas d'inscription

Cocher les jours où votre enfant fréquentera la garderie sans ticket (préciser le matin et/ou soir)

Faire deux chèques différents (un pour la cantine et un pour la garderie) à l'ordre du Trésor Public.

Pour cantine :

Quotient < 700	Nbre de repas	4,80 € X	=		
Quotient > 701	Nbre de repas	5.10 € X	=		
Extérieurs	Nbre de repas	6.00 € X	=		
		Déductions -			

Pour garderie

Du matin et du midi	1 € X	=		
		Déductions -		
Du soir	1,50 € X	=		
		Déductions -		